

In Extenso

4 rue de Copenhague
67300 Schiltigheim
Tél: +33 (0)3 88 18 02 00

38 boulevard de l'Europe
67500 Haguenau
Tél: +33 (0)3 88 73 79 90

12 rue des Genêts
67110 Gundershoffen
Tél: +33 (0)3 88 72 73 12

15A rue du Général de Gaulle
67170 Brumath
Tél: +33 (0)3 88 11 25 80

Rue de Rohan
67790 Steinbourg
Tél: +33 (0)3 88 02 86 11

AGENCE DU CLIMAT, le guichet des solutions

Association de droit local

1 Parc de l'Etoile
Eurométropole de Strasbourg
67076 STRASBOURG Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AGENCE DU CLIMAT

Association de droit local

1 Parc de l'Etoile
Eurométropole de Strasbourg
67076 STRASBOURG Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 8 mois clos le 31 décembre 2021

Aux Membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGENCE DU CLIMAT, le guichet des solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 17 mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'analyse des conventions de subvention : nous avons apprécié le rattachement des produits de subvention à l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

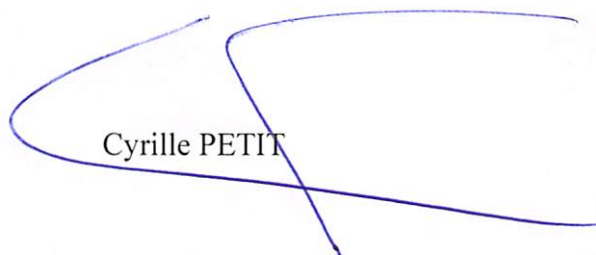
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 11 avril 2022

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO STRASBOURG-NORD



Cyrille PETIT

Bilan Actif

		31/12/2021			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	11 451,31	721,01	10 730,30	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	42 447,21	739,78	41 707,43	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 976,18		6 976,18	
TOTAL (I)		60 874,70	1 460,79	59 413,91	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 555,50		19 555,50	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	285 276,46		285 276,46	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	270 302,45		270 302,45	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	14 947,15		14 947,15	
	TOTAL (II)	590 081,56		590 081,56	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		650 956,26	1 460,79	649 495,47	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				6 976,18	
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

31/12/2021

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	552 291,14	
	Total des fonds propres (situation nette)	552 291,14	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	48 547,04	
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	600 838,18	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 982,10	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	26 675,19	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	48 657,29	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	649 495,47	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	552 291,14	
	(1) Dont à moins d'un an	48 657,29	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	
		8 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	232 293,20	
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	455 000,00	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	30,01	
Total des produits d'exploitation		687 323,21	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	58 616,59	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 820,21	
	Salaires et traitements	50 581,28	
	Charges sociales	21 880,77	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 460,79	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	2 125,39	
Total des charges d'exploitation		136 485,03	
RESULTAT D'EXPLOITATION		550 838,18	



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	
RESULTAT D'EXPLOITATION		550 838,18	
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts		550 838,18	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 452,96	
	Total des produits exceptionnels	1 452,96	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 452,96	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		688 776,17	
TOTAL DES CHARGES		136 485,03	
EXCEDENT ou DEFICIT		552 291,14	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			



Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **649 495 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **688 776 euros** et un total **charges** de **136 485 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **552 291 euros**.

L'exercice considéré débute le **17/05/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **8 mois**.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des Personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi que, en l'absence de dispositions spécifiques au règlement précité, le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il s'agit du premier exercice de l'Association suite à sa création le 17/05/2021.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur b



Règles et Méthodes Comptables

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées retenues sont les durées d'utilisation prévue:

- Site internet/Logiciels: 3 ans
- Matériel de transports: 5 ans
- Matériels pédagogiques: 3 ans
- Mobiliers: 10 ans

Immobilisations financières - Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements ont été comptabilisées conformément au règlement ANC 2018-06 et sont étalées au rythme de la durée d'utilisation des immobilisations financées.



Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres		11 451,31			11 451,31
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		11 451,31			11 451,31

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport		28 012,76			28 012,76
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		14 434,45			14 434,45
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		42 447,21			42 447,21

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		7 120,18		144,00	6 976,18
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		7 120,18		144,00	6 976,18

TOTAL			61 018,70		144,00	60 874,70
--------------	--	--	------------------	--	---------------	------------------



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres		721,01		721,01
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		721,01		721,01
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		373,50		373,50
	Matériel de bureau, mobilier		366,28		366,28
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			739,78		739,78
TOTAL			1 460,79		1 460,79



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 976,18	6 976,18	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	19 555,50	19 555,50	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	285 000,00	285 000,00	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	276,46	276,46	
	Charges constatées d'avance	14 947,15	14 947,15	
TOTAL DES CREANCES		326 755,29	326 755,29	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 982,10	21 982,10		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	7 121,55	7 121,55		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 704,81	17 704,81		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 848,83	1 848,83		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		48 657,29	48 657,29		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice			552 291,14		552 291,14
Situation nette			552 291,14		552 291,14
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			50 000,00	1 452,96	48 547,04
Provisions réglementées					
TOTAL			602 291,14	1 452,96	600 838,18



Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							



SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENTS

au 31/12/2021

Nom du Subventionneur	Activité	Subventions d'exploitation 2021	Subventions d'investissements 2021
Eurométropole de Strasbourg (EMS)	Fonctionnement	455 000 €	
	Investissement		50 000 €
TOTAL		455 000 €	50 000 €



Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2021
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement		50 000,00		50 000,00
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal		50 000,00		50 000,00
Quotes-parts virées au compte de résultat		1 452,96		1 452,96



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION FRAIS GENERAUX		14 947,15	14 947,15
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 947,15



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2021	
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2021	
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

